

Les grandes dates de l'enseignement à Burdinne

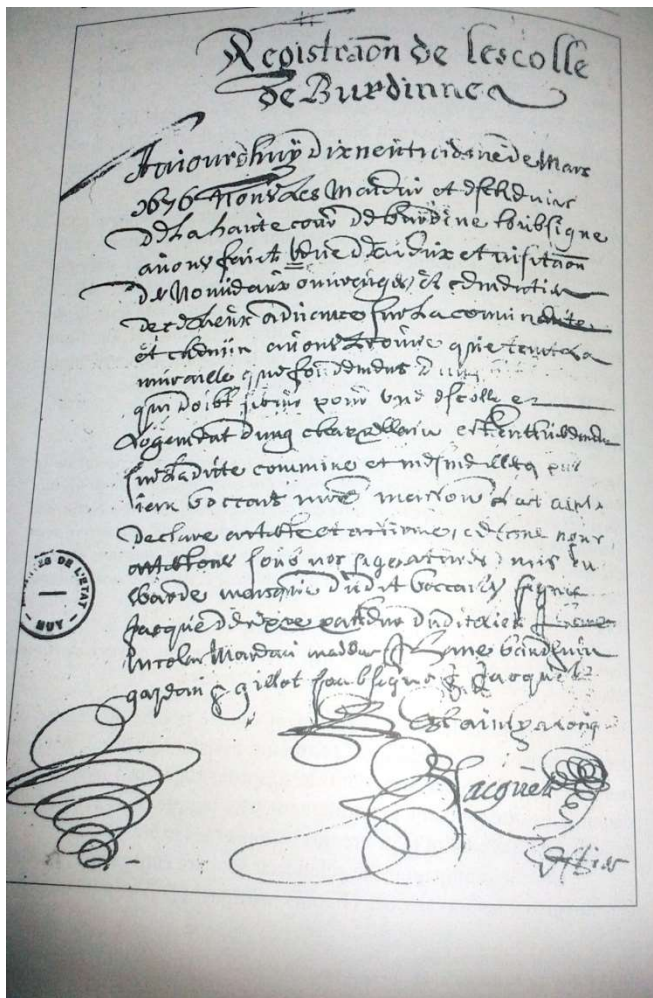
Extrait de l'ouvrage « Burdinne, hier et aujourd'hui - JP Boland

Le premier document disponible mentionnant une école à Burdinne, est un document de **1646**, intitulé « Registration de lescolle de Burdinne » et justifie la construction d'une école avec logement d'un chapelain, probablement contigu à la muraille ceinturant l'église. (60)

En voici la transcription :

Registration de lescolle de Burdinne

Aujourd'hui, dix-neuvième de mars 1646, nous les mayeur et échevins de la haute cour de Burdinne, soussignés, avons fait une visitation de nouveaux ouvrages et cémentation des lieux advenus sur la commune et chemin et avons trouvé que tant la muraille que fondement d'un bâtiment qui doit servir pour une école et logement d'un chapelain entièrement sur la dite commune et même illec fut Jean Boccart maître maçon l'a ainsi déclaré contrôlé et ordonné sous nos signatures et mis en garde, marque dudit Boccart, signé Jacques de Reppe pasteur dudit lieu, Nicolas Mordant, mayeur, de Hane, Baudhuin Gazon et Gillot soussignés et Jacquet, notaire.



Les cours étaient cependant réduits, car, à la campagne, les travaux des champs nécessitaient souvent la petite main d'œuvre familiale.

Au 18^e siècle, le village bénéficia d'une fondation faite par testament, par le seigneur Louis de Fumal (seigneur de la ferme de la grosse Tour), devant le notaire Jacquet.

En **1797**, sous l'administration du *département de l'Ourte*, l'enseignement à Burdinne dépendit du jury de Huy pour la désignation des instituteurs et le fonctionnement des écoles :

« L'instituteur sera payé par les élèves, le quart d'entre eux pouvant jouir de la gratuité. Un logement et un jardin seront assurés aux instituteurs ; dans la négative, une indemnité pourra lui être allouée. Les élèves devront apprendre la lecture, l'écriture, les éléments de calcul et ceux de morale. »

Le XIX^e siècle

C'est sous l'épiscopat de Mgr Van Bommel, de 1829 à 1852, que l'Eglise de Liège, en lutte contre l'ignorance religieuse, profita de la constitution du nouvel Etat, pour créer des écoles primaires gratuites.

A Burdinne, depuis **1827**, il y avait trois écoles :

Une avec instituteur diplômé (François-Joseph Brisbois), qui délivrait ses cours dans un local qu'il louait. Il était rétribué par les parents des élèves

Une deuxième, avec une dame veuve et sa demoiselle, les deux très instruites, enseignaient la lecture, l'écriture, la grammaire et les ouvrages à l'aiguille à 15 à 25 jeunes filles.

La troisième était tenue par le sacristain qui, pendant l'hiver, enseignait la lecture, l'écriture et le catéchisme. Il était rémunéré par quelques parents et par le bureau de bienfaisance qui lui allouait une indemnité annuelle de 42 florins.

En **1841**, a été signé un acte d'échange entre la commune et la baronne Charlotte de Stassart, épouse du bourmestre de l'époque, Pierre Eloy. Cet acte stipulait la mise à disposition de la commune d'un terrain pour y construire une école de garçons. Ce terrain se situait à l'arrière du presbytère en construction à l'époque, et parallèlement à la rue Onu.

Le bâtiment fut édifié par Jean-Joseph Dormal, d'Oteppe, pour le prix de 5480 francs.

Ce bâtiment existe toujours aujourd'hui, au n° 8 de la rue Onu.

En **1842**, François-Joseph Brisbois (originaire des Ardennes), enseignait à plus de cent enfants qui écrivent encore à l'aide d'une plume d'oie. Le local où se donnent les cours se situe dans la partie droite de la maison (voir photo ci-dessous). Plus de cent élèves se pressent dans cette salle. L'enseignement n'étant pas encore obligatoire, les élèves sont fort peu assidus. On s'éclaire à l'aide de bougies et de lampes à huile. Les enfants de 8 et même 6 ans travaillent régulièrement aux champs parfois 10 heures par jour.



L'école des garçons vers 1920

Comme premiers instituteurs, relevons les noms suivants :

François-Joseph BRISBOIS	depuis le 15.11.1841 (il prit sa retraite en 1877)
M.A.J. BRISBOIS	sous-instituteur depuis le 26.11.1868
Eudore BRISBOIS	→ 1873
D.J.BRISBOIS	sous-instituteur depuis le 20.11.1873
D.J.BRISBOIS	instituteur depuis le 28.12.1878
Victor-Omer BRISBOIS	sous-instituteur depuis le 28.12.1878
Arthur MATHY	sous-instituteur en 1888

En 1842, fut construite une petite école pour filles dirigée par des dames religieuses françaises, au n° 1 de la rue des Ecoles.

Les premières institutrices :

Julie DELATTRE	Sous-institutrice en 1869
M.E. MICHAUX	institutrice depuis le 3.10.1873
M.C. NOIROUX	sous-institutrice depuis le 23.9.1874

C. FERON	1874
Mélanie HOUGARDY	1877
Mme F. BASTIN-JAMOULLE	institutrice depuis le 28.11.1879

Nous pouvons voir cette école sur d'anciennes cartes postales (maison blanche, à droite). Elle est aujourd'hui disparue, car démolie lors de l'aménagement du bâtiment de l'Administration communale en 1973-74.



L'école des filles (bâtiment blanc à droite) vers 1913

En **1866**, l'Administration communale décida de construire un bâtiment d'école pour les filles, œuvre de l'architecte Blandot, (1835 - 1885), hutois d'origine.

L'école des garçons quant à elle, restait rue Onu

Jean-Lambert Blandot était un des architectes les plus connus de la province de Liège. Nombreuses sont les constructions de tous genres dont les plans et la surveillance lui furent confiés. Doué d'un grand talent de dessinateur et d'une habileté remarquable dans l'art de bâtir, il se fit une spécialité dans la construction des bâtiments d'écoles et des églises.

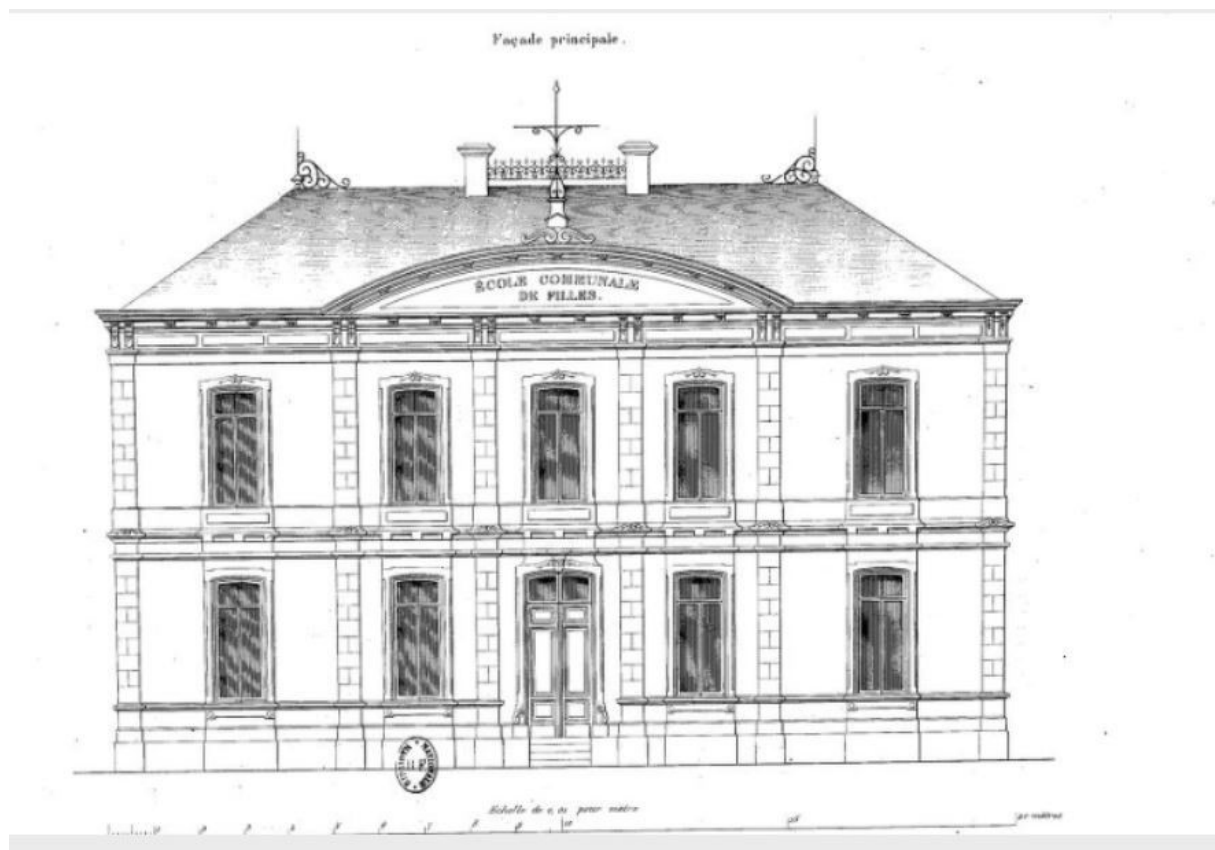
Il est également l'auteur d'un recueil de plans d'écoles publié en 1864 (64) sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. Il avait également le grand souci d'améliorer la forme des bancs-pupitres avec des dossiers bien adaptés à la morphologie des enfants.

IL fit également en 1863, les plans de l'église de Lamontzée.

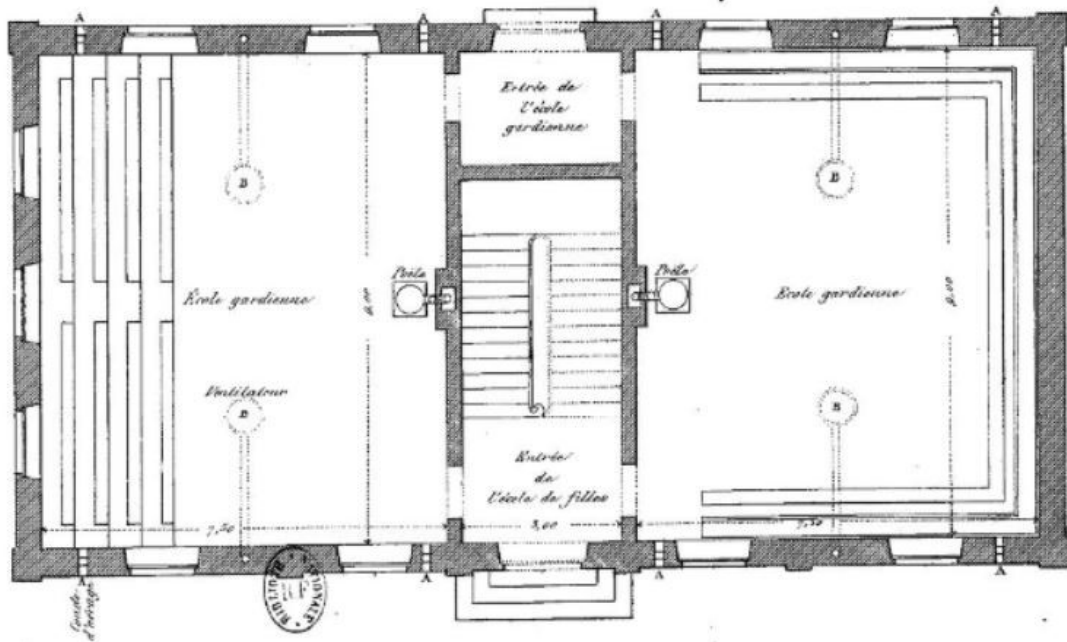
En **1858**, l'enseignement à Burdinne comptait 53 garçons et 42 filles.

En **1870**, 75 garçons et 54 filles.

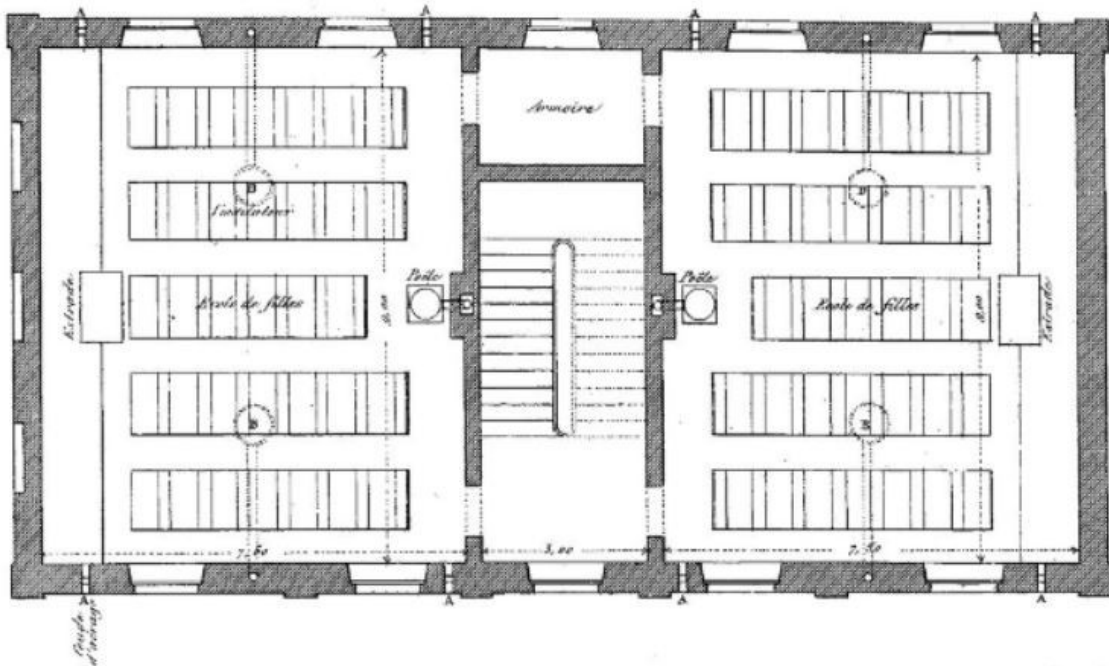
En **1876**, Mr. Le curé Ista fait construire une école gardienne annexée à l'école des filles, rue des Ecoles. Mme De Marneffe, née Mélanie Hougardy sera titulaire de cette classe jusqu'en 1915.



Plan du Rez-de-chaussée



Plan de l'étage.



Les plans de l'architecte Blandot pour la nouvelle école - 1866

Notons également dans la commune, une école pour adultes, tenue par l'instituteur Brisbois.

C'est le conseil communal qui décida en **1895** d'ouvrir cette école. Elle était destinée aux jeunes hommes qui n'avaient pas suivi ou terminé l'école primaire. L'enseignement couvrait des cours spéciaux d'agriculture et d'horticulture, avec notions de tenue des livres, calcul et système métrique - un volet d'enseignement pratique, observation, réflexion et jugement - élément de sens moral, devoir et amour de la patrie, convictions religieuses ou politiques. L'instituteur devait fournir au collège des rapports mensuels sur les résultats obtenus. Cette école fonctionnait de novembre à mars.

Le XXe siècle

En **1930**, lors de la préparation des festivités du centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, le plancher en bois de la classe de Mme Boonen menace de s'effondrer. Les répétitions se poursuivront sur la Grand-Place.

En **1945**, à la fin de la guerre, leur école ayant été détruite par les bombardements en 1943, les garçons suivent les cours à l'école des filles.

En septembre **1955**, l'école des garçons qui se trouvait rue Onu (n°8), vient définitivement dans le bâtiment de l'école des filles, et l'école devient mixte.



L'école des filles en 1920



L'école fin des années '50

En septembre **1957**, création d'un comité scolaire dont le président fut René Lacroix, le secrétaire, Fernand Lallemand et le trésorier Camille Verlaine.

En **1960**, un nouveau toit est construit, on remplace les vieux planchers par des hourdis en béton, supportés par des poutres en fer. Les carreleurs achèvent l'ouvrage. On installe l'électricité. Avant 1960, il n'y avait pas d'éclairage artificiel dans les classes.

En **1968**, l'école communale fut reprise par l'état avec le personnel existant, Mr Joassin étant instituteur en chef. L'école devient une école primaire autonome de l'Etat.

On érigea rue de la Fontaine, en face de la fontaine St. Marc un nouveau bâtiment abritant les classes maternelles et primaires, une cuisine et un réfectoire. Elle est reprise aujourd'hui sous la dénomination « Ecole fondamentale autonome de la Communauté française - Cipllet - Burdinne ».



L'école en 1960

